



PROCÈS VERBAL

Le **samedi 22 novembre 2025** à 14h30, les membres de l'association Neuville Gym se sont réunis dans le club house du complexe sportif Marie Paradis de Neuville sur Saône en assemblée générale ordinaire électorale sur convocation (par courrier simple, courrier électronique et affichage dans les locaux de l'association), conformément aux articles 9 et 10 des statuts de l'association.

L'assemblée est présidée par Monsieur OLIVIERI David en sa qualité de Président de l'association, assisté par Madame CHARRIER Sylvianne, secrétaire de séance.

Le président constate que 130 membres de l'association sur 476 adhérents sont présents ou représentés.

Le président ouvre la séance à 14 heures et 30 minutes.

Le Président adresse un chaleureux remerciement à Monsieur Vincent ALAMERCERY, Maire de Neuville sur Saône, et à Monsieur Yves ARTETA adjoint aux sports, pour leur présence à notre assemblée générale. Leur venue nous fait vraiment plaisir et montre une nouvelle fois leur soutien et leur proximité avec notre association.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit :

- **APPROBATION DU P.V. DE L'A.G.O. DU 30/11/2024 – Page 1**
- **RAPPORT D'ACTIVITE – RAPPORT MORAL – Page 2**
- **RAPPORT FINANCIER 2024/2025 – Page 9**
- **BUDGET PREVISIONNEL 2025/ 2026 - Page 15**
- **RAPPORT TECHNIQUE – Page 17**
- **RENOUVELLEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU – Page 19**
- **MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION – Page 20**

Première résolution : Approbation du P.V. de l'A.G.O. du 30/11/2024

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/11/2024 à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

RAPPORT D'ACTIVITE 2025-2026

RAPPORT MORAL

Chères et chers adhérents,

La saison qui vient de s'achever constitue un tournant majeur dans le développement de notre association. Après une première année déjà fortement impactée par la fermeture du complexe de la Tête Noire, nous avons dû faire face à une seconde saison sans accès à la salle spécialisée de gymnastique.

Ce contexte exceptionnel a profondément influencé notre organisation, nos méthodes de travail et notre quotidien associatif.

Pour dresser un bilan fidèle de l'année écoulée, il convient de distinguer deux grandes périodes, très différentes tant par leurs conditions matérielles que par l'état d'esprit des équipes.

Une première période marquée par des difficultés inédites

Les cinq premiers mois de la saison ont été particulièrement éprouvants, mobilisant l'ensemble de nos forces vives. Plusieurs facteurs ont compliqué notre pratique gymnique et notre organisation générale :

Problèmes d'infrastructures

- Absence de salle adaptée, privant nos gymnastes d'une grande partie des agrès indispensables.
- Conditions d'entraînement précaires dans la bulle de Saint-Germain, accentuées par un hiver rigoureux.
- Déplacements quotidiens au gymnase de Rillieux pour les compétiteurs

Sécurité et dégradations

- Multiples effractions entraînant des détériorations importantes du matériel.
- Coupures d'eau répétées et dégradations des installations sanitaires, compliquant l'accueil et le travail des encadrants.

Gestion d'urgence du matériel

- Évacuation rapide du matériel encore utilisable pour le protéger de nouvelles dégradations.

Nous remercions chaleureusement les nombreuses personnes venues nous soutenir face à l'urgence :

- le parent d'un de nos adhérents pour la mise à disposition d'un local industriel pour le stockage du praticable et des tapis,

- les bénévoles ayant organisé le stockage à l'ancienne Poste de Neuville et participé activement au déménagement.

Repli des activités

- Rapatriement des cours dans la petite salle de danse du lycée Rosa Parks, malgré sa surface limitée et le manque d'équipements. Cette solution a toutefois permis d'assurer une continuité minimale des entraînements.

Cette période, marquée par la précarité matérielle et l'instabilité logistique, a révélé la solidarité, le dévouement et la persévérance de nos bénévoles, entraîneurs, familles et gymnastes.

Une seconde période marquée par la reconstruction et le renouveau

La réouverture de la salle spécialisée entièrement rénovée a radicalement changé la donne. Ce retour dans des locaux adaptés a instauré une dynamique positive au sein de l'association.

Une infrastructure modernisée et fonctionnelle

- Vestiaires modernes, spacieux et équipés pour garantir confort et hygiène.
- Sanitaires supplémentaires adaptés à la petite enfance.
- Bureau dédié à l'association, facilitant le travail administratif et la supervision des activités.
- Club house convivial, favorisant les moments de partage, réunions et stages.

Un matériel renouvelé et une salle optimisée pour la performance

- Extension de la salle et réorganisation des espaces pour accueillir plusieurs groupes simultanément.
- Remplacement des agrès et tapis de réception, installation d'une fosse et d'un système de sonorisation.
- Création d'un espace modulable avec séparation pour des séances spécifiques (petite enfance, sport santé, sport adapté).
- Création d'une tribune pour les parents et spectateurs, renforçant le lien avec les familles.

Un regain de dynamisme et de motivation

- Les gymnastes ont retrouvé le plaisir de s'entraîner dans un environnement adapté.

- Les entraîneurs ont pu proposer des séances complètes, variées et techniquement enrichissantes.
- La centralisation des activités sur un seul lieu a amélioré la cohérence organisationnelle et facilité la communication entre les équipes.

Qualité de travail et sécurité renforcées

- Organisation optimisée des ateliers et des zones d'exercice.
- Pratique sécurisée grâce aux nouveaux agrès et à la fosse.
- Possibilité d'accueillir des groupes de sport santé et des personnes en situation de handicap.

Bilan de la saison

- **Stabilisation des effectifs** : après avoir atteint un record de plus de 600 adhérents lors de la saison 2022-2023, nous avons connu une baisse significative, mais finalement limitée, à 450 adhérents lors de notre première saison sans salle spécialisée. Pour cette nouvelle saison, également privée d'un tel équipement durant les cinq premiers mois, nous avons réussi à maintenir nos effectifs, avec même une légère hausse d'une trentaine d'adhérents.
- **Maintien de l'emploi** : Malgré la diminution du nombre de créneaux et donc de groupes sur les deux dernières saisons, nous avons pu conserver nos cinq salariés (dont quatre à temps plein) tout au long de l'année, grâce à l'engagement et à l'adaptabilité de chacun.
- **Résultats sportifs** : Malgré des conditions d'entraînement dégradées, des déplacements importants à chaque séance pour les compétiteurs et des programmes allégés faute de temps et de matériel, nos gymnastes ont obtenu des résultats particulièrement honorables. Nous saluons la fidélité et la persévérance de nos gymnastes qui ont porté haut les couleurs du club en gymnastique artistique féminine et masculine, en gymnastique acrobatique et en Teamgym :
 - 1 titre de champion de France 2025
 - 1 titre de vice-champion de France 2025
 - 1 troisième place au championnat de France 2025
 - 1 quatrième place par équipe au championnat de France 2025
 - 1 cinquième place par équipe au championnat de France 2025
 - 1 neuvième place par équipe au championnat de France 2025
 - 4 titres de champion régional 2025
 - Et de nombreux podiums et titres départementaux et interdépartementaux
- **Dynamisme et attractivité de l'association** : Malgré les péripéties, les contraintes et la fermeture de la salle spécialisée, la motivation de nos adhérents ne s'est jamais démentie. Notre association demeure ainsi la structure sportive la plus importante de Neuville-sur-Saône, avec près de 500 licenciés.

Les gymnastes et tout particulièrement leurs parents continuent de nous accorder leur confiance et de rester fidèles malgré des conditions d'accueil très dégradées. Leur engagement témoigne de l'attachement à notre club et de la solidité des liens tissés au fil des années.

Enseignements et perspectives pour la saison à venir

La réouverture de la salle spécialisée a permis de retrouver un cadre de travail optimal, propice au développement sportif et associatif. Les premières manifestations organisées (challenge interne et gala) ont confirmé le plaisir partagé de pratiquer la gymnastique dans ce nouvel environnement.

Pour la saison à venir, **nos objectifs** sont :

- Renforcer notre développement en proposant aux Neuvilleois de tous âges des activités gymniques variées pour les loisirs et les compétiteurs incluant également le sport santé et le sport adapté en partenariat avec la maison Sport Santé SPORACTIO.
- Assurer la stabilité des effectifs et du staff technique, après deux saisons très éprouvantes.
- Consolider notre équilibre financier, en tirant les leçons des difficultés passées et en garantissant une gestion durable.
- Valoriser notre offre sportive, en continuant à développer la gymnastique loisir et compétitive et en tirant pleinement parti de nos nouvelles installations.
- Renforcer le lien avec les familles et la communauté, grâce aux infrastructures adaptées et aux événements conviviaux.

Malgré les années difficiles, notre association sort plus forte et mieux équipée pour relever de nouveaux défis. Grâce à la mobilisation de tous, bénévoles, entraîneurs, familles et gymnastes, nous sommes prêts à écrire un nouveau chapitre de notre histoire, ambitieux et enthousiasmant.

Encadrement technique – Mouvements des salariés

Départs en fin de saison 2024-2025

- Zélia : salariée à temps plein en charge de groupes Loisirs et GAF compétition
- Hervyn : en prestation de service, en charge du sport Santé

Arrivées en début de saison 2025-2026

- Ewen : gymnaste dans la Loire et entraîneur dans un club Annonay, salarié à temps plein en charge de groupes GAF et GAM Loisir et GAF Compétition
- Nils : gymnaste confirmé du club, salarié à temps partiel en charge de groupes GAF et GAM Loisir et GAF Compétition
- Fiona : en prestation de service, en charge du sport Santé en partenariat avec la maison Sport Santé SPORACTIO

Anne-Claire que nous avons accueilli en 2025 dans le cadre de sa formation CQP Eveil petite Enfance a décidé de poursuivre son aventure au sein de notre encadrement du secteur Petite Enfance.

Merci à tous les bénévoles qui aident l'association et ses salariés :

- de manière régulière pour l'encadrement bénévole des cours de gym loisir et compétition (entraîneurs et aide-entraîneurs, chorégraphie),
- pour le jugement lors des compétitions
- et de manière ponctuelle sur nos manifestations (stages, journées à thème, déménagement)

Remerciements

Face aux nombreuses difficultés rencontrées depuis deux saisons, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui ont permis de maintenir la quasi-totalité de nos activités gymniques, malgré des conditions et des circonstances exceptionnelles.

À nos adhérents

Après 18 mois de pratiques gymniques dans des conditions très précaires, qui nous ont contraints à réduire une grande partie de nos activités durant l'hiver, nos remerciements vont naturellement à nos 476 adhérents fidèles et à leurs parents. Votre ténacité, votre confiance et votre fidélité ont été un soutien précieux et ont permis à notre association de traverser cette période difficile avec courage et énergie.

Au staff technique et administratif

L'ensemble de notre équipe, composée de salariés et de bénévoles, a fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. Nous souhaitons profiter de cette Assemblée Générale pour remercier chaleureusement les entraîneurs et animateurs, salariés et bénévoles, qui ont su relever le défi d'une salle peu adaptée, de conditions d'entraînement difficiles et d'un planning instable.

Malgré les changements hebdomadaires de lieux, les déplacements quotidiens et les aléas météorologiques, votre détermination à maintenir les séances a permis de préserver la motivation et la progression de nos gymnastes.

À la Mairie de Neuville-sur-Saône

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des élus pour la rénovation et la modernisation du complexe sportif Marie Paradis. Votre écoute et votre implication dans le projet de rénovation, de la conception à la réalisation, ont permis de créer un outil de travail exceptionnel qui formera de nombreux gymnastes neuvillois dans les décennies à venir.

Nous remercions également la mairie pour le maintien de notre subvention de fonctionnement, un soutien essentiel pour poursuivre nos activités et renforcer notre engagement auprès de la commune mais surtout sauver financièrement notre saison.

Avec une pensée toute particulière pour Mr Eric Bellot Maire de Neuville sur Saône, à qui nous devons, avec son conseil municipal, ce magnifique complexe sportif. Il nous a quittés bien trop tôt, avant que nous ayons la chance de le remercier au nom de l'ensemble des gymnastes lors de l'inauguration du complexe Marie Paradis.

Aux mairies et clubs de gymnastique de Rillieux-la-Pape et de Fontaines-sur-Saône

Nous remercions ces municipalités et leurs clubs pour avoir généreusement accueilli nos gymnastes compétiteurs dans leurs salles spécialisées, sans contrepartie financière. Ce soutien a permis à nos gymnastes de conserver un bon niveau technique pour aborder les premières compétitions de la saison, malgré le retard accumulé.

À la Mairie de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Nous exprimons notre gratitude pour la compréhension et la flexibilité dont elle a fait preuve, en ne réclamant pas le complément financier lié aux charges de fonctionnement prévues dans notre convention initiale, compte tenu des difficultés que nous avons rencontrées dans leurs installations surtout la deuxième saison.

À nos partenaires institutionnels

- Métropole du Grand Lyon : Les aides attribuées (Sport Amateur, Sport Santé et Handicap) nous ont permis de mener à bien nos projets tout en assurant l'équilibre financier de l'association. Ce soutien témoigne de la confiance accordée à notre action sur le territoire métropolitain.
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : La dotation d'un minibus a été un véritable atout pour notre organisation, facilitant les déplacements quotidiens entre Neuville et Rillieux et renforçant la logistique de nos activités.

À nos partenaires privés

- Pro URBA
- AJ Immobilier
- Anaïs Cookies
- COP'IDEM
- CREDIT MUTUEL

Grâce à l'implication de chacun, adhérents, bénévoles, équipes techniques, élus et partenaires, notre association a su surmonter les difficultés et repartir plus forte, avec des bases solides pour poursuivre son développement et offrir aux gymnastes neuvillois un environnement propice à l'épanouissement et à la performance

Conclusion

Cette saison, malgré les nombreuses contraintes auxquelles nous avons été confrontés, aura été avant tout celle de la résilience et de la solidarité. Ensemble, nous avons su maintenir nos activités, préserver le lien avec nos adhérents et poser les fondations d'un nouveau cycle pour notre association.

Les épreuves traversées ont renforcé notre conviction que notre club possède les ressources humaines, l'énergie collective et la détermination nécessaires pour faire face aux difficultés et continuer d'avancer. Elles ont mis en lumière la force de notre association : bénévoles, entraîneurs, familles, partenaires et gymnastes, unis autour d'un même objectif.

La réouverture de notre salle rénovée marque un tournant décisif. Elle nous offre désormais un cadre de travail optimal pour développer toutes les formes de pratique : petite enfance, loisir, compétition, sport santé et sport adapté. Cet outil moderne et fonctionnel est un véritable levier pour améliorer encore la qualité de nos entraînements, accueillir davantage de pratiquants et diversifier notre offre.

Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons prouvé que notre association pouvait non seulement surmonter les difficultés, mais aussi en sortir plus forte. Nous abordons donc la saison à venir avec confiance et ambition : stabiliser nos effectifs, renforcer notre staff technique, consolider notre équilibre financier et poursuivre notre mission de transmission et de partage de la gymnastique auprès de tous les Neuvilleois.

Ensemble, bénévoles, entraîneurs, familles et partenaires, nous avons démontré que notre association pouvait surmonter les difficultés et continuer à progresser.

Forts de cette expérience, nous abordons la saison à venir avec confiance et ambition : consolider nos effectifs, renforcer notre staff technique, stabiliser notre équilibre financier et poursuivre notre mission de transmission de la gymnastique à tous les Neuvilleois.

Ainsi, cette saison n'est pas seulement un bilan de défis relevés, elle représente surtout le point de départ d'une nouvelle dynamique, tournée vers le développement, la qualité et le rayonnement durable de notre association.

Salutations sportives,

David OLIVIERI

Président Neuville Gym

- *Deuxième résolution : Approbation du rapport moral*

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée approuve le rapport moral à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

RAPPORT FINANCIER

L'année 2024-2025 est une année bivalente car les 5 premiers mois ont été passés dans la bulle de St Germain, puis nous avons pu réintégrer le Gymnase Marie PARADIS début février 2025.

Un soulagement pour tous, salariés, gymnastes, familles et bien sûr le conseil d'administration.

Encore un vif merci à tous ceux qui nous ont accueillis durant ces mois difficiles et grâce à qui nous avons pu maintenir les activités du club.

Merci également aux salariés qui ont dû travailler dans des conditions difficiles, en termes de délocalisation, température etc.. et qui ont accueilli avec joie en septembre 2024 la perspective de ce nouveau gymnase et des possibilités offertes.

Merci aux gymnastes et à leurs familles qui nous sont restés fidèles malgré les difficultés. Tous ont montré qu'ils avaient un esprit de club associatif.

Les stages sont repartis de plus belle et nous avons pu organiser notre premier gala qui a remporté un vif succès.

L'équipe de salariés est toujours la même sur cet exercice avec 4 temps pleins.

Résultat de l'exercice 2024-2025

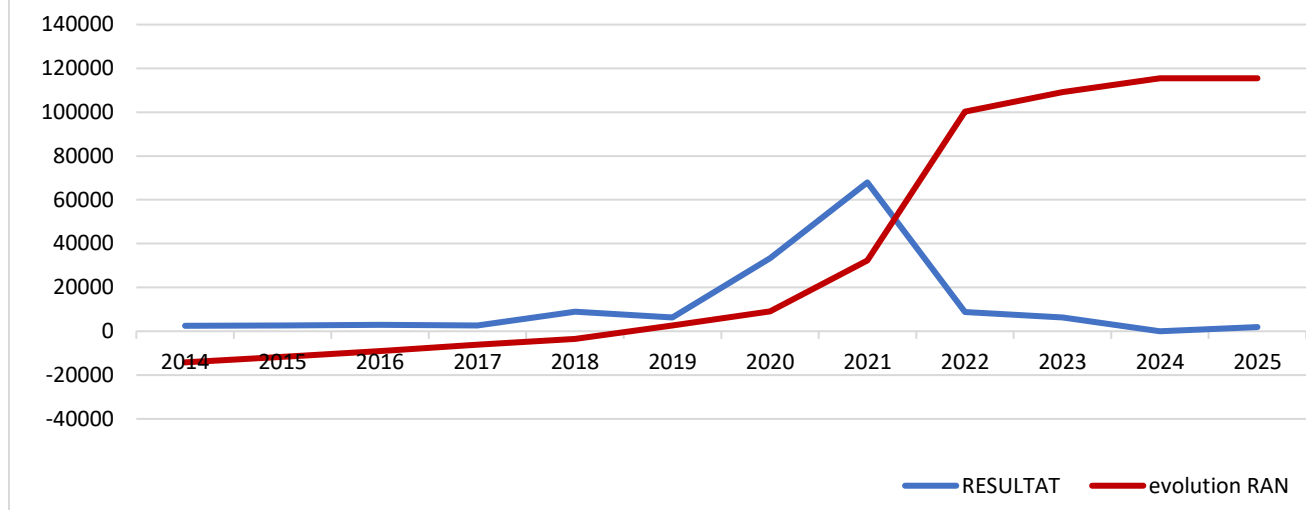
EXAMEN DU BILAN PASSIF

Le résultat de l'exercice 24-25 est de 1910.90 € sans que nous ayons eu besoin de toucher au compte 1516 provisions pour risques d'emploi, approvisionnées les années précédentes dans la perspective de la fermeture du club pour rénovation.

Ce petit excédent se trouve au passif du bilan dans les capitaux propres et le cumul montre la santé de l'association. Les provisions mises de côté pour absorber ces mois difficiles de délocalisation sont là justement pour amortir les difficultés que pourrait rencontrer le club de Neuville GYM. Elles ne seront pas augmentées et représentent à ce jour moins de 4 mois de salaires chargés (7580 € salaires + 4160 charges + 690 TR).

La bonne santé ne pourrait être entrevue à long terme que si la masse salariale ainsi indiquée ci-dessus pouvait être compensée entièrement par les cotisations.

EVOLUTION DU RESULTAT ET DU REPORT A NOUVEAU



Définition du report à nouveau :

Il se retrouve au passif du bilan dans les capitaux propres. Il représente le résultat de l'exercice reporté d'une année sur l'autre.

En période de crise et de difficulté, il représente un bon indicateur sur la santé économique du club.

Dans le cas de Neuville Gym, notre report a été depuis 2013 pénalisé par un résultat négatif.

Depuis 2019, grâce à une bonne gestion des comptes et la réalisation de résultats positifs (ligne bleue), le report à nouveau est redevenu positif.

Le bilan tel qu'il est présenté aujourd'hui montre dans son passif (capitaux propres) :

Un report positif de 115 467 € (il bénéficie de l'apport du report positif 2023 de 6305.52) (2024 résultat = 0).

- Des réserves associatives obligatoires et légales de 30 000 €
- Des provisions pour risques d'emploi de 49133.07 €
- Et un excédent de 1910.90 €

Apparaissent aussi quelques dettes :

Compte 4081 : 11824.05 € (il s'agit ici des sommes à payer sur les mois de juillet et août 2024 (Urssaf, Malakoff, frais liés au stage de reprise etc..))

Compte 4010 : 113.75 frais engagement payé par chèque et non encaissé par le comité du sud.

Et le compte 4870 Produits constatés d'avance : 4329.24 €

Il s'agit des cotisations adhérents 25-26 versées en espèces et E.ANCV dès le mois de juin 25.

EXAMEN DU BILAN ACTIF

Les montants des actifs en banque montrent la bonne santé du club. Ils viennent en équilibre avec les chiffres du passif. Les sommes indiquées ne sont que le reflet à l'instant T des comptes de l'association.

EXAMEN DU COMPTE DE RÉSULTAT

LES CHARGES

1. Les frais fixes

Il s'agit des frais incontournables du club :

Assurances, prise en charge des ANCV, frais postaux, frais bancaires, internet, fournitures administratives, documentation générale, SACEM etc. (9683 €)

Ils représentent 4.75 % de l'ensemble des charges en augmentation par rapport aux années précédentes.

Ce chiffre est en général stable entre 4.5 et 5.5 %.

A noter que nous n'aurons plus de frais d'internet autour de 600 € (nous n'avons plus qu'à payer les frais hébergement de notre site autour de 136 €) dans le nouveau gymnase. A noter aussi que, de façon exceptionnelle le montant de la SACEM a été réduit de 50 % pour cette année.

2. Les frais liés aux adhérents et à leur gestion

On note ici les versements des licences, les frais liés aux stages, à l'événementiel (gala), frais de tenues, d'équipement, de matériel, de réception et divers.

Ils représentent 18.27 % des charges soit environ 36 934 €.

Le montant est stable en comparaison d'une année normale avant déménagement. La somme de 5000 € a été ôtée du montant indiqué sur la ligne 6070 qui correspond aux achats de tenue et équipement.

En effet ces 5000 € sont une prévision d'achats de tenues pour 25-26. Ils se retrouvent dans le compte de classe 4 *4081* (dépenses en attente de factures). Une commande Moreau faite début novembre 25 de 2808 € est donc couverte par cette prévision d'achats.

3. Les frais liés à la compétition (déplacement et missions) et à la formation des gyms

Ils représentent 14259.77 € soit 6.98 % du budget total. Des frais qui restent au demeurant stables.

4. Les frais liés à la gestion des salariés

Salaires, charges sociales, médecine du travail, mutuelle, formation professionnelle, tickets restaurants, frais de cabinet comptable et frais Sporactio.

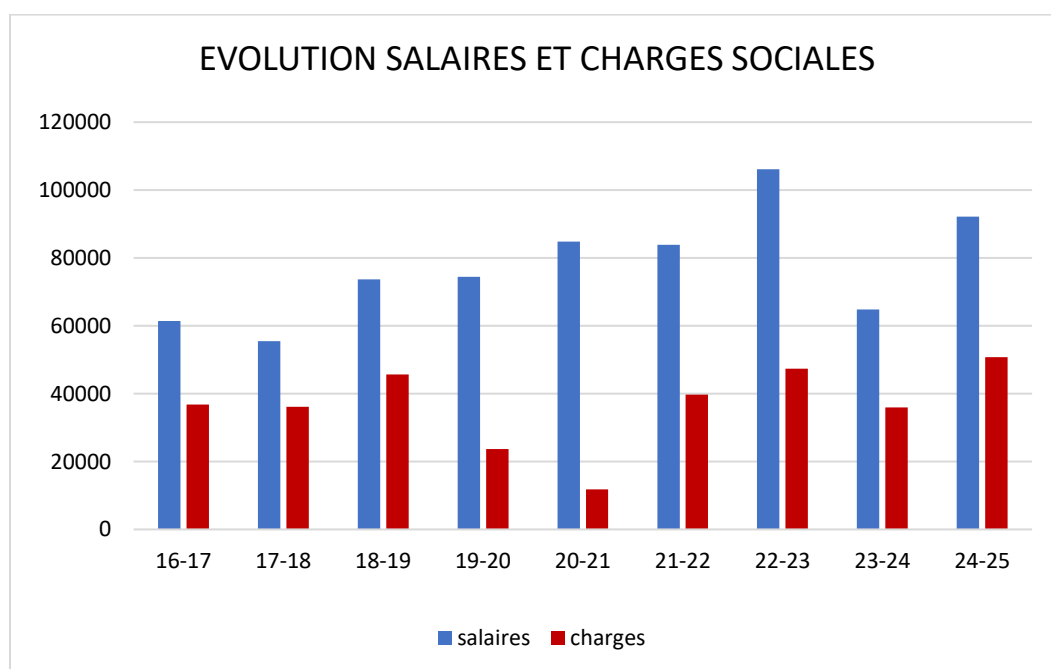
L'ensemble de ces frais représente 70 % du budget total. Soit 143 486€ le poste le plus lourd.

Nous avons 4 entraîneurs à temps pleins soit 4 TP. Avec l'entraîneur de Sporactio 4.17 TP

L'augmentation de ce pôle salarial est principalement due à notre volonté de conventionner avec Sporactio pour la mise en place de cours sport santé, sport adapté et sport handicap. Le choix a été fait de rémunérer un prestataire ayant les capacités et diplômes en sport APA.

Il est évident que pour l'instant ce pôle n'est pas en équilibre mais nous nous sommes donnés trois ans pour arriver à l'équilibre.

En septembre 24 nous avons un cours de Gym santé le mardi relativement complet et un autre peu complet le vendredi soir. Avec l'accès au nouveau gymnase, nous avons pu rapidement mettre en place un cours de Sport Handi et conventionné avec l'OVE de Montanay. Nous avons ainsi accueilli régulièrement 6 jeunes adultes en situation de handicap accompagnés par leurs monitrices et moniteurs. De l'avis de tous, les débuts furent compliqués mais le résultat au bout de quelques séances a été spectaculaire avec des jeunes plus libres qui pouvaient évoluer dans crainte sur le praticable.



2022-2023 dernière année dans l'ancien gymnase : 5 salariés et 1 apprentissage ce qui explique une masse salariale plus importante. 5.2 TP

2023-2024 : on n'a plus que 3.5 TP car départ d'une salariée. Plus d'apprentissage. 3TP + 2 petits contrats.

2024-2025 : on a 4 TP plus l'arrivée de Sporactio.

A noter l'année 19-20 et 20-21, années COVID où nous avons eu des fortes exonérations de charges.

LES PRODUITS

Subventions et aides :

Sur cet exercice le montant des subventions se monte à 20000 € soit 500 € de plus que l'année précédente.

La subvention communale 16 000 €

La Métropole : 4000 € augmentation de 500 €.

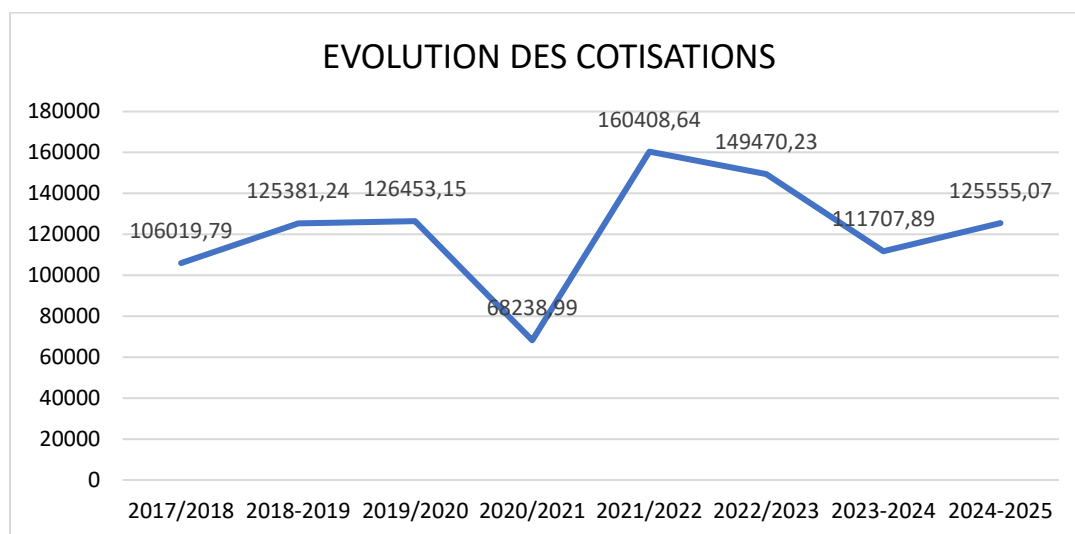
Mécénat : 3185 € dont principalement la Ste PRO URBA et Mme Rouelle.

A noter qu'avec l'utilisation de Helloasso pour le paiement des cotisations, les adhérents peuvent nous laisser quelques dons en arrondissant la somme versée. C'est ce qui se fait assez régulièrement. Merci à tous les mécènes pour leur geste.

Cotisations des adhérents :

Alors que nous avons subi une forte baisse de nos cotisations en 23-24 avec la délocalisation de la pratique gymnique, nous finissons l'année 24-25 avec une hausse de 13848 € en plus soit plus de 12 %. Les inscriptions ont repris dès l'arrivée dans le nouveau gymnase.

La reprise est timide mais va se confirmer fortement en septembre 2025.



Autres recettes importantes :

STAGES VACANCES ET DE REPRISE : 36 304 € est le chiffre pour l'année 24-25 des stages des petites vacances + cohésion et reprise. Contre 7 540 € de recettes l'année précédente.

GALA : notre premier gala dans le nouveau gymnase nous rapporte une recette de 7856 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS : comme la vente de matériels nous appartenant et vendus d'occasion à d'autres clubs. La somme représente 2250 €

PRODUITS FINANCIERS : ne pas oublier les produits financiers des sommes qui sont sur nos livrets bleu et triplex qui rapportent chaque année 1.5 et 1.7 %.

CONCLUSION

Nous finissons l'année 2024-2025 avec un petit bénéfice de 1910.90 € sans avoir eu à toucher sur nos provisions pour risques d'emploi.

Un beau résultat dû à l'investissement de tous, salariés, gymnases et leurs familles, la commune de Neuville qui nous permet d'avoir un magnifique gymnase de pratique, les mécènes, les bénévoles du club qui sont présents tout au long de l'année dans les entraînements, les manifestations.

J'espère le meilleur pour Neuville Gym dont je me détache progressivement en tant que trésorière. Depuis 2010, nous avons eu des hauts et des très bas mais avec ce beau gymnase, la fidélité des adhérents, l'investissement et la prise en main des salariés de leur outil de travail, je ne peux que prédire de bonnes choses pour notre club.

Le rapport financier est détaillé en annexe du procès-verbal.

- *Troisième résolution : Approbation du rapport financier*

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée approuve le rapport financier à l'unanimité des personnes présentes et représentées et lui donne quitus de sa gestion.

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

Le budget prévisionnel 2025-26 est présenté en équilibre pour un montant de 235 903 €.

COMPTE DE CHARGES

1. Pôle masse salariale

Nous avons toujours 4 TP. Départ de Zélia de Péron fin août 2025 qui était à plein temps et arrivée d'Ewen Moan également à plein temps.

Le salariée Sportactio va intervenir un peu plus puisqu'il y a un développement du sport handi avec une convention signée entre Neuville Gym et la fondation OVE de Montanay. Accueil de deux groupes de jeunes, l'un le lundi et l'autre le jeudi, pour toute l'année scolaire 2025-2026. Ouverture aussi de deux cours sport santé sénior les lundis à 10h30 et jeudis à 10h. Ces deux cours sont surtout destinés aux personnes qui sortent du dispositif CPTS et qui souhaitent continuer la pratique de façon plus intensive.

Par contre nous avons fermé le cours du vendredi car il n'y avait pas assez de participants.

Comme indiqué plus haut dans le commentaire de l'exercice 24-25, il serait opportun que la part liée à la totalité de la masse salariale soit couverte par les cotisations.

Sur le prévisionnel montré ici, la masse totale incluant non seulement les salaires, les charges directes et indirectes + sportactio, se montent autour de 161 000 €. La prévision de recettes de cotisations est indiquée à 145 000 € plus la prestation Handi, mais elle ne tient pas compte des inscriptions qui ont toujours lieu en cours d'année.

A défaut de couvrir à 100 % les charges salariales, les cotisations devraient couvrir à 93 % ce qui est une très belle perspective.

A noter que nous avons obtenu deux subventions (arrivée en août mais imputées sur l'exercice 25-26) de l'ANS et de la métropole pour le développement du sport santé. 2500 +1500.

2. Les frais liés aux adhérents et à leur gestion :

Ce poste devrait augmenter car nous aurons un peu plus d'adhérents que l'année passée, ainsi que des frais liés à l'évènementiel (gala, challenge) et aux stages et aux versements de licences.

A noter la ligne compte 6050 achats matériels et équipement budgétée à 4500 € pour pouvoir accéder à la demande d'achats de petits matériels de Florian.

A noter également la ligne 6070 achat tenue prévue à 2500 € pour l'achat de survêtements etc.... Il reste par ailleurs sur la ligne 4081 ouverte l'année passée pour ces dépenses de tenue 2192 €.

3. Frais fixes

Ils devraient rester stables pour cette année par rapport à 2024-2025. Les frais liés au minibus sont désormais inscrits en comptabilité et budgétés.

4. Les frais liés aux compétitions

Ces frais ne devraient pas bouger cette saison

COMPTE DE PRODUITS

Comme indiqué les cotisations sont prévues à 145000 €. Ce chiffre ne tient pas compte des adhésions en cours d'année et notamment à partir de janvier.

Toutefois des recettes supplémentaires reviennent comme :

- Les stages vacances : on prévoit 35500 € supérieur de 3800 € en comparaison avec 24-25
- Le Gala : 7800 €

Les subventions sont demandées à l'identique. Déjà reçues les subventions de la Métropole et celle de l'ANS pour le sport santé.

Le prévisionnel est présenté en équilibre à hauteur de 235903 €

CONCLUSION

Comme tout prévisionnel, il ne représente qu'une image à l'instant T. Il vise à montrer lors de l'Assemblée Générale que l'équilibre peut être tenu.

Il est revu régulièrement pendant l'année notamment au niveau des recettes, pour permettre des achats, dépenses tout en conservant l'équilibre.

Le budget prévisionnel est détaillé en annexe du procès-verbal.

-
- *Quatrième résolution : Approbation du budget prévisionnel*

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée adopte le budget prévisionnel à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

RAPPORT TECHNIQUE : LES TEMPS FORTS

SECTEUR COMPETITIF

Responsable : Florian DA SILVA

Gymnastique acrobatique (GAC)

- Eduardo MACHADO ALVES et Marine MATHOT champions de France en National A TC
- Timon CAPIEVIC et Lola THENON 3^{ème} dans la même catégorie
- Equipe 4^{ème} en DN3
- 1 formation qualifiée au Trophée Fédéral

TeamGym

- Equipe Nationale B mixte vice-championne de France

Gymnastique artistique masculine (GAM)

- Notre équipe Nationale B +12 ans qualifiée au championnat de France (12^{ème} place)
- Notre équipe Fédérale A 10/12 ans qualifiée au Trophée Fédéral (5^{ème} place)
- Nils COLLOMB et Léony FAURE qualifiés au championnat de France individuel, respectivement en National A 19/21 ans et National A 13 ans

Gymnastique artistique féminine (GAF)

- Plusieurs regroupement départementaux et interdépartementaux pour nos Poussines
- Toutes nos équipes qualifiées en Région : Fédéral A1, Fédéral A, Performance régionale

SECTEUR LOISIR / PETITE ENFANCE

Responsable : Estelle CANILLAS

Hausse de 24% des adhérents

- Recrutement de Estelle et Zélia, Anne-Claire pour son CQP petite enfance
- Maintien de Ophélie dans le staff
- Accueil de nouveaux adhérents en janvier 2025 lors de notre entrée à Marie Paradis

Cependant :

- Suppression du groupe baby gym du mercredi matin faute d'inscrits
- Suppression d'un groupe ini gym le samedi matin, et temps de séance réduit à 45min pour pouvoir placer 4 groupes dans le planning (2 baby – 2 ini)
- Suppression du dernier groupe Parkour faute de temps dans le planning de Florian
- Cours de gym'santé peu rempli le vendredi soir (pas rentable)

Petite enfance :

- Séances spéciales chaque samedi qui marque les vacances scolaires, même à la Toussaint à St Germain et à Noël à Rosa Parks. 1^{ère} séance spéciale de Février à Marie Paradis sur le thème du Carnaval (animations proposées) et Mardi Gras (vente de crêpes)
- Baby Fiesta fin juin sur le thème « Vamos a la playa »
- Stage baby 3/5 ans tous les matins à chaque vacances scolaires

- Bénévoles investies : Axelle, Léa, Amandine, Zoé et Delphine

Loisir :

- Pas de challenge interne, mais un challenge propre à chaque groupe GAF loisir, initié par les entraîneurs Ophélie, Zélia et Estelle
- Stage Kids 6/12 ans tous les jours pendant les vacances scolaires : recettes très importantes pour le club (15 000€ cet été !)
- Premier gala à Marie Paradis : deux horaires pour le gala des Loisirs (11h et 15h) pour pouvoir accueillir un maximum de public et dans de bonnes conditions : une réussite !

-
- *Cinquième résolution : Approbation du rapport technique*

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée approuve le rapport technique à l'unanimité des personnes présentes et représentées

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au départ d'un des membres de notre Conseil d'Administration pour raison personnelle, nous enregistrons la démission de Christelle POINT du Bureau et du Conseil d'Administration.

Suite à un appel à candidature pour renouvellement d'un de ses membres, la candidature de Timon CAPIEVIC a été retenue

Nous soumettons donc à l'assemblée générale à la candidature de Timon CAPIEVIC comme nouveau membre du Comité de Direction de Neuville Gym.

-
- *Sixième résolution : Approbation nouveau membre du Comité de Direction*

Pour :	130 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix
Total votants :	130 voix

L'assemblée approuve la nouvelle composition du Conseil d'Administration suite à la candidature acceptée de Timon CAPIEVIC à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Modification de l'article 1

Article 1 - L'Association Sportive Neuvilleoise Gymnastique dite " NEUVILLE-GYM " a pour objet la pratique des sports et plus particulièrement de la Gymnastique Artistique.

Elle s'étend à la pratique du Volley-ball loisir sans affiliation à une fédération.

Sa durée est de 99 ans.

Elle a son siège à Neuville sur Saône (69250), Gymnase spécialisé, Complexe Tête Noire, avenue de l'Europe.

Suppression de la phrase : « Elle s'étend à la pratique du Volley-ball loisir sans affiliation à une fédération. »

Suppression de l'article 1bis

Article 1bis - L'activité Volley-ball peut amener NEUVILLE GYM à mettre en place un partenariat avec une autre association. Une convention définit alors les modalités de fonctionnement entre les structures.

Modification de l'article 6

Article 6 - L'Association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique régissant les sports qu'elle pratique.

L'association s'engage à :

- a) - Se conformer entièrement aux règlements établis par la Fédération dont elle relève ou par le Comité Régional.*
- b) - Se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par application des dits règlements.*
- c) - A régler directement les cotisations et frais y afférents à la fédération dont elle dépend.*

De même, Neuville Gym pourra participer aux actions loisir mises en œuvre par le Comité Départemental de Volley-ball en se soumettant aux conditions de la réglementation proposée.

Suppression de la phrase : « De même, Neuville-gym pourra participer aux actions loisir mises en œuvre par le Comité Départemental de Volley-ball en se soumettant aux conditions de la réglementation proposée. »

-
- *Septième résolution : Approbation des modifications des Statuts de l'association*

Pour : 130 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Total votants : 130 voix

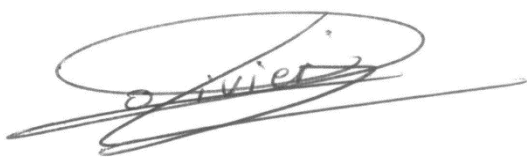
L'assemblée approuve les modifications des Statuts de l'association à l'unanimité des personnes présentes et représentées

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé madame CHARRIER Sylvianne et monsieur OLIVIERI David.

Le 24 novembre 2025, certifié conforme par :

Le président de séance

OLIVIERI David



Le secrétaire de séance

CHARRIER Sylvianne



